



COMMUNIQUE DE PRESSE
14 NOVEMBRE 2016

Energie : mieux comprendre pour mieux agir

*Une campagne d'information du médiateur national de l'énergie
et de l'Institut national de la consommation*

Régler un litige avec le médiateur national de l'énergie, changer de fournisseur, comparer les offres de fourniture d'électricité et de gaz naturel rapidement et gratuitement grâce au site energie-info.fr, optimiser son contrat pour faire baisser sa facture, relever son compteur...

Cette nouvelle campagne d'information du médiateur national de l'énergie et de l'Institut national de la consommation (INC) « **Energie : mieux comprendre pour mieux agir** » est composée d'une série de **cinq émissions d'information CONSOMAG** de deux minutes diffusée sur France Télévisions en novembre et décembre 2016.

Elle s'accompagne d'une collection de **dix vidéos originales d'une minute réalisées pour une diffusion sur Internet et les réseaux sociaux**. Ces vidéos, intitulées « **Energie : la minute pratique** », sont réalisées sous la forme de questions/réponses d'experts. Accessibles à tous, elles permettent une meilleure compréhension des sujets parfois compliqués à appréhender par les consommateurs.

Retrouvez la campagne sur www.conso.net, www.energie-info.fr et www.energie-mediateur.fr

Les thèmes des cinq émissions CONSOMAG :

- ⇒ Régler son litige avec le médiateur de l'énergie
- ⇒ Changer de fournisseur d'énergie, c'est facile et rapide
- ⇒ Comment comparer les offres d'énergie ?
- ⇒ Comment optimiser son contrat d'électricité ?
- ⇒ Comment et pourquoi relever son compteur ?

Les émissions sont diffusées sur France Télévisions (France 2 - 13h45, France O, France 3 - 10h45, France 4 et France 5, retrouvez tous les horaires de diffusion sur www.conso.net), du 14 au 26 novembre. La collection des dix vidéos d'une minute est dès maintenant disponible sur les sites de l'INC, www.conso.net, et du médiateur national de l'énergie : www.energie-info.fr et www.energie-mediateur.fr. A regarder sans modération !

Le médiateur national de l'énergie met à disposition sur son site d'information energie-info.fr des fiches pratiques et un comparateur d'offres. Cet outil simple et efficace donne la possibilité de choisir son fournisseur d'énergie en quelques clics.

Pour sa mission de règlement amiable des litiges, le médiateur a développé une plateforme Internet, SolLEn, pour simplifier et accélérer le processus de médiation.

Le médiateur national de l'énergie est une autorité publique indépendante, chargée d'informer les consommateurs d'énergie sur leurs droits et de recommander des solutions à leurs litiges.

Consomag est l'émission d'information des consommateurs produite par l'Institut national de la consommation. L'audience cumulée de ConsoMag est en moyenne de 3,5 millions de téléspectateurs par programme.

INC

Anne-Juliette REISSIER :
01 45 66 20 35 / 06 10 63 02 16
aj.reissier@inc60.fr

Médiateur national de l'énergie

Emilie POURQUERY : 01 44 94 66 61
emilie.pourquery@energie-mediateur.fr
Caroline KELLER : 01 44 94 66 19 / 06 46 74 00 44
caroline.keller@energie-mediateur.fr